

BOURSE DE CONGRES

Sont éligibles les communications affichées ou orales à un congrès international. Le sujet principal de la communication doit porter sur la PSP. Si la demande est retenue, la bourse sera attribuée sur justificatif que l'abstract a été définitivement accepté par les organisateurs du congrès. Seuls les premiers ou derniers auteurs des abstracts peuvent déposer une demande de bourse.

Renseignements administratifs

Titre de l'abstract :

.....
.....

Nom et prénom du demandeur :

Statut (chercheur, post-doctorant, thésard...) :

Nom du laboratoire :

Nom du directeur de laboratoire :

Adresse :

.....
.....
.....

Téléphone : Fax : Email :

Renseignements sur le congrès où le travail sera présenté :

Nom du congrès :

Lieu :

Dates : du / / au / /

Abstract :

Accepté (joindre un justificatif)

Soumis (joindre un justificatif)

Non encore soumis, date prévisionnelle de soumission :

Titre :

Auteurs :

Affiliations :

Abstract

Résumé grand public (300 mots maximum, en français)

Page de signature

Je m'engage :

- 1) à utiliser la somme attribuée pour mon déplacement au congrès où l'abstract a été accepté*
- 2) à mentionner le soutien de l'Association PSP France dans les publications afférentes au projet*
- 3) à remettre les justificatifs d'acceptation de l'abstract à PSP France dès réception*
- 4) à remettre un rapport financier sur l'utilisation de la subvention sur demande de l'Association PSP France*

J'accepte que le résumé grand publique soit diffusé aux membres de l'association PSP France.

Date :

Signature du demandeur

Date :

Signature du directeur de laboratoire